# **DIGITHÈQUE**

## Université libre de Bruxelles

Pirenne, Henri : "La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai", *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, 4ème série, t. XVII. n°1. 1890.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a13019\_000\_f.pdf

# Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <a href="http://digitheque.ulb.ac.be/">http://digitheque.ulb.ac.be/</a>

# LA

# VERSION FLAMANDE ET LA VERSION FRANÇAISE

DE

# LA BATAILLE DE COURTRAI

PAR

H. PIRENNE,
PROFESSEIR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.

## BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,

rue de Louvain, 108.

1890

Extrait du tome XVII, nº 1, 4me série, des Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique.

# VERSION FLAMANDE ET LA VERSION FRANÇAISE

DE

# LA BATAILLE DE COURTRAI (1).

Je me propose d'étudier, non la bataille de Courtrai elle-même, mais les différentes traditions qui se sont formées de très bonne heure sur cet événement célèbre. C'est la lecture du livre récent de M. le général Köhler (2) qui m'a donné l'idée de ce travail. Entre son exposé tout à fait convainquant de la fameuse bataille et le récit traditionnel qu'en ont fait, depuis le XV° siècle, presque tous les historiens, le contraste est si frappant, qu'il m'a paru intéressant de chercher à découvrir l'origine et à suivre le développement de cette version légendaire. Cette version, comme j'espère pouvoir le montrer, s'est formée en France de très bonne heure. En fort peu de temps, elle s'est répandue par toute l'Europe et elle a fini par s'imposer en Flandre même en y usurpant, dans la tradition nationale, une place qu'elle a conservée jusqu'aujourd'hui.

<sup>(1)</sup> Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique, t. XVII, n° 1, 4° série, 1890, pp. 11-50.

<sup>(2)</sup> Die Entwickelung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit, t. 11, 1886, pp. 216-249.

Il est indispensable, avant d'aborder l'étude de la légende, d'esquisser tout d'abord en quelques lignes la physionomie réelle de la bataille. Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas seulement à M. Köhler que nous devons de bien connaître enfin cet épisode, le plus glorieux de notre histoire militaire. Tous les résultats de l'écrivain allemand ne sont pas neufs. Un mémoire très fouillé et trop peu connu de M. Moke (1) lui a fourni, non seulement plusieurs de ses données, mais aussi, semble-t-il, les sources de son sujet. On pourrait même reprocher à M. Köhler de s'être ici contenté à trop peu de frais. Il n'a utilisé aucun document paru postérieurement à la publication du travail de M. Moke. C'est ainsi, par exemple, que les comptes communaux de Bruges publiés par M. Gilliodts-Van Severen (2) et par M. Colens (3), si intéressants par les détails qu'ils donnent sur l'équipement de l'armée flamande, lui sont demeurés inconnus. Il n'a pas fait usage de la chronique anonyme de la guerre entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre, éditée par De Smet en 1865. Enfin, ce qui est plus grave, il n'a pas toujours suffisamment contrôlé les assertions de son devancier. Il répète, après M. Moke, que Geoffroi de Paris a été témoin oculaire de la bataille. Or, c'est là une méprise évidente. La simple lecture de la chronique rimée de Geoffroi prouve qu'il n'a écrit que d'après des ouï-dire. Ce qui aura produit

<sup>(1)</sup> Mémoire sur la bataille de Courtrai dite aussi de Groeningue et des Éperons. Mém. Acad., t. XXVI, 1851.

<sup>(2)</sup> Inventaire des archives de la ville de Bruges, t. I.

<sup>(3)</sup> Annales de la Société d'émulation de Bruges, 1886.

la méprise de M. Moke, c'est l'interprétation erronée du vers 1436 :

Je le puis bien dire de voir,

où le mot voir n'est par un verbe, mais simplement l'adjectif vrai (1).

Si M. Köhler a parfois suivi de trop près, dans la partie purement historique de son travail, le mémoire de M. Moke, il en est autrement de celle où il expose les opérations militaires de la journée.

Stratégiste de profession, il a su se rendre parfaitement compte des mouvements des deux armées, et son récit peut être considéré comme définitif.

Voici comment, d'après lui, se sont passés les événements.

Le 11 juillet 1302, vers midi, l'armée flamande, sous le commandement de Gui de Namur, de Guillaume de Juliers et de Jean de Renesse, et l'armée française, sous celui de Robert d'Artois, se trouvèrent en présence devant Courtrai. La première était exclusivement composée d'infanterie. La position prise par elle sous les murs de la ville était admirablement choisie pour la défensive. A sa gauche coulait la Lys, devant son front le ruisseau de Groeninghe,

## (1) Les vers 1754, 1755:

Cil qui le témoigne et le dist Le vit, tout ainsi c'on le conte,

ont peut-être aussi fait croire à M. Moke que Groffroi de Paris était témoin oculaire. L'examen du texte prouve cependant qu'ils ne se rapportent pas à la bataille de Courtrai; ils se trouvent dans un passage où l'auteur parle de la mansuétude de Philippe le Bel qui ne voulait pas déclarer la guerre aux Flamands.

à sa droite un autre ruisseau qui, partant de celui-ci, se dirigeait vers les fossés de Courtrai (1).

La composition de l'armée française, qui allait prendre l'offensive, était complètement différente de celle de l'armée flamande. Elle renfermait à la fois de l'infanterie et de la cavalerie. La première consistait en arbalétriers et en mercenaires italiens et espagnols, la seconde en chevaliers et en hommes d'armes. Conformément à l'ordre de marche habituel, les piétons formaient l'avant-garde, la chevalerie suivait.

Arrivés devant le ruisseau de Groeninghe, dont les bords étaient fort marécageux, les Français se convainquirent aussitôt de l'impossibilité de le franchir en face des Flamands. L'armée se mit donc à le remonter vers la gauche jusqu'à un point où il se trouva franchissable. Elle passa alors sur l'autre rive et se trouva ainsi en face du second ruisseau et sur la droite des Flamands. Par suite de ce mouvement tournant, ceux-ci se virent forcés de changer leur ordre de bataille qui était disposé suivant la direction du ruisseau de Groeninghe. Pivotant sur leur gauche, ils firent face au second ruisseau que les Français allaient devoir franchir pour les attaquer (2).

Les arbalétriers français engagèrent vivement le combat. Facilement ils repoussèrent les avant-postes flamands et franchirent le ruisseau. En peu de temps leurs progrès furent si considérables, qu'il sembla que la bataille allait être gagnée sans le secours de la chevalerie. C'est alors

<sup>(4)</sup> Voir les plans du champ de bataille dans les travaux de MM. Moke et Köhler.

<sup>(2)</sup> Ce mouvement tournant de l'armée française, déjà constaté par M. Moke, est le fait principal de la bataille.

que les milices féodales perdirent patience. Elles entendaient avoir part à l'honneur de la journée et ne voulaient pas se contenter du rôle de spectateurs. Cédant à leurs instances, et malgré l'avis de ses conseillers, Robert d'Artois commit la faute de donner aux arbalétriers et à l'infanterie l'ordre de se replier et fit charger la chevalerie. Dans ces conditions, ce qui devait fatalement arriver, arriva. Recevant, en pleine attaque, l'ordre de battre en retraite, les gens de pied, se croyant trahis, se mirent à fuir en désordre. De son côté, la chevalerie, impatiente de combattre, incapable d'attendre que le mouvement de l'infanterie fût terminé, se précipita en avant et vint heurter, au passage du ruisseau qu'elle devait franchir, les arbalétriers qui le repassaient en désordre. Une confusion formidable s'ensuivit. Plusieurs chevaux culbutèrent dans le fossé: les escadrons se rompirent. L'attaque néanmoins fut terrible. La ligne des Flamands fléchit. Mais le péril ne dura qu'un instant. La solide infanterie des communes se reforma. Mal soutenue, mal dirigée, à demi rompue, la cavalerie fut repoussée et perdit une grande partie de son effectif en repassant le ruisseau. Les autres charges échouèrent de même. Bientôt la déroute fut complète. L'arrière-garde, commandée par les comtes de Saint-Pol et de Boulogne, prit la fuite avant d'avoir donné. Robert d'Artois se fit tuer pour ne pas survivre à la honte d'avoir perdu par sa faute une bataille dans laquelle il avait été un moment sur le point de triompher. La journée finit par une atroce boucherie de cavaliers démontés embourbés dans les fossés et de fantassins repoussés dans les marais du Langen-Meersch.

Il est inutile de donner une analyse plus détaillée des

résultats de M. Köhler. L'essentiel est d'avoir, dans les grandes lignes, un dessin net et précis de la bataille (1). Nous pourrons ainsi, par comparaison, apprécier facilement le degré de l'altération que, de très bonne heure, la légende a fait subir aux événements.

Dès les premières années du XIVe siècle, on voit se former, sur la bataille de Courtrai, deux traditions nettement distinctes: la version flamande, d'une part; la version française, de l'autre.

Examinons d'abord la première.

Elle apparaît dans trois sources : les Annales Gandenses, le Spiegel Historiael de Lodewyk van Velthem et la continuation de la Genealogia Comitum Flandriæ, écrite au monastère de Clairmarais.

Les Annales Gandenses (2) parlent de la bataille sans donner de détails quelque peu précis sur les opérations militaires. Telles qu'elles sont, on y découvre pourtant une tendance nationale très marquée. Leur auteur, prohablement un frère mineur de Gand, est un chaud patriote (3). Sa haine pour les Français est patente. Il

<sup>(1)</sup> L'analogie de la bataille de Bannockburn (24 juin 1314) avec celle de Courtrai est frappante : les Écossais y jouent le rôle des Flamands, les Anglais celui des Français. Comme l'armée flamande, l'armée écossaise est rangée derrière un ruisseau dans lequel un grand nombre d'Anglais perdent la vie en fuyant. Voir : Pauli, Geschichte Englands, IV, 240-243.

<sup>(2)</sup> De Smet. Corpus Chronicorum Flandriæ, I, p. 591; et Mon. Germ. Hist., Script., XVI, p. 570.

<sup>(3)</sup> Voici, par exemple, une phrase caractéristique où la joie et l'orgueil du triomphe élèvent le style de l'auteur jusqu'à une certaine éloquence: « Sicque, Deo disponente omnia et ordinante, coram texto-

tes accuse des projets les plus sanguinaires. En outre, et visiblement pour rehausser le mérite de la victoire, il a bien soin d'insister sur les talents militaires de leur chef et de vanter leur courage. Mais, en revanche, on ne trouve pas chez lui le moindre trait légendaire. Sa relation est, si l'on veut, tendancielle mais elle reste encore strictement historique.

Tout autre est le récit de van Velthem (1). Des nombreuses narrations de la bataille, la sienne est la plus longue, la plus vivante, la plus pittoresque. Si l'on ne surprend encore dans les Annales que des tendances favorables à la cause flamande, on se trouve ici, au contraire, en présence d'une version nationale fortement teintée de couleur légendaire. On a affaire à un pur produit de l'imagination du peuple. Des prodiges effrayants annoncent la défaite des Français: des oiseaux noirs planent sur leur armée, une étoile paraît et disparaît à l'horizon, le loup apprivoisé du comte d'Artois veut le mordre, son cheval refuse d'avancer, un crapaud rouge lance sa bave vers lui, l'hostie avec laquelle il va recevoir la communion devient invisible (2). En revanche, le ciel protège visible-

ribus, fullonibus et vulgaribus Flamingis et peditibus, licet fortibus et virilibus, bene armatis et cordatis et expertos gubernatores habentibus, corruit ars pugnæ, flos militiæ cum electissimorum equorum et dextrariorum fortitudine et pulchritudo ac potentia validissimi exercitus conversa est in sterquilinium, factaque est ibi Francorum atercus et vermis.

<sup>(1)</sup> La scule édition de van Velthem est celle de le Long, Amsterdam, 1727, qui est extrêmement défectueuse. Le récit de la bataille de Courtrai se trouve 1. IV, § 21-36.

<sup>(2)</sup> van Velthem, IV, § 22, 24, 29.

ment les Flamands: des oiseaux blancs viennent voltiger au-dessus d'eux, saint Georges apparaît dans leurs rangs (1). La piété des défenseurs de la cause nationale forme une antithèse voulue avec la violence et la cruauté des Français (2). L'opposition entre la force numérique des deux armées n'est pas moindre: chaque Flamand doit résister à dix chevaliers. A côté de tout cela, la haine contre l'envahisseur s'exprime d'une manière aussi violente que brutale. Qu'on lise, par exemple, les détails atroces sur la mort du comte d'Artois, auxquels semble se complaire l'auteur (3).

On pourrait insister davantage, mais ces quelques observations suffisent. Elles prouvent clairement que le récit de van Velthem procède directement de la tradition populaire. Dans toutes ses parties, il tend à la gloritication de l'armée flamande. Aussi ne faut-il pas s'attendre à y trouver mention des faits capables d'amoindrir la grandeur de la victoire. L'auteur ne parle pas du succès momentané des arbalétriers français; il ne mentionne pas les conditions si désavantageuses de la charge de la chevalerie, venant se heurter à l'infanterie battant en retraite. A la vérité, il ne dissimule pas que le champ de bataille, entrecoupé de fossés et de marécages, était fort défavorable pour les Français (4). Mais, s'il constate qu'un grand

<sup>(1)</sup> van Velthem, IV, § 22.

<sup>(2)</sup> Ibid., § 25, 27, 29.

<sup>(3)</sup> Ibid., § 35.

<sup>(4)</sup> Ibid., § 22. C'est, d'ailleurs, d'après lui, la garnison française du château de Courtrai qui, par des signaux, a indiqué à Robert d'Artois le point où il devait attaquer les Flamands. van Velthem rapporte probablement ce détail peu vraisemblable dans le but de

nombre d'entre eux ont trouvé la mort dans ces fossés, il a soin de prévenir ses lecteurs que cela est arrivé, non pendant l'attaque, mais pendant la fuite. D'ailleurs, les Français connaissaient parfaitement l'existence de ces obstacles: ils n'ont pas été surpris, et van Velthem proteste formellement, à ce sujet, contre la tradition populaire française. Le passage, comme on le verra plus loin, est assez important pour mériter d'être mis sous les yeux du lecteur.

Nu doet u sele logen verstaen
Ende seegen van deze gracht saen,
Dat se die Fransoyse en wisten niet
En dat si daeromme hadden 't verdriet:
Dat es seeren ende groet spel.
Si wisten alle dese gracht wel
Ende waren se oee wel overleden:
Maer also als si achterwerd treden
Met haren orssen, daer si deisden
Daer hem van den slagen eysden
Daer vielen si in die gracht altoe
Ende bleven daer versmort alsoe (1).

La légende nationale flamande, que nous trouvons pour ainsi dire au grand complet dans van Velthem, forme très nettement le fond du récit de la bataille dans la continuation de la Genealogia Comitum Flandriæ, écrite au monastère de Clairmarais. Ce texte, de fort peu postérieur à

prouver la fausseté de la tradition française qui accuse les Flamands, comme on le verra plus loin, d'avoir attiré par ruse les Français dans les fossés.

<sup>(1)</sup> Ibid., § 31 cf. § 29.

celui des Annales Gandenses (1), en diffère pourtant du tout au tout. Dans celui-ci, nous l'avons vu, on ne surprend encore que des tendances favorables à la cause flamande: l'auteur ne cache pas ses sympathies pour ses compatriotes: mais c'est là tout. Son récit, d'ailleurs fort peu détaillé, est pur de tout élément légendaire. Il en est tout autrement pour le moine de Clairmarais. Sans aucun doute, il a écrit d'après les données de la tradition populaire. Comme van Velthem, il marque fortement le contraste entre la force numérique des deux armées. Il oppose Gui de Namur et Guillaume de Juliers cum paucis viris à Robert d'Artois suivi de la multitudo des Français. Il ensle prodigieusement le nombre des morts du côté de l'ennemi. D'après lui, pas un seul des chevaliers qui ont chargé n'est revenu vivant: il en est resté quinze mille sur le carreau. Et, retenons ce détail, ces quinze mille hommes ont été massacrés en pleine lutte, pendant le corps-à-corps avec les Flamands. Les difficultés du terrain, les fossés dans lesquels, comme van Velthem l'avoue lui-même, tant de chevaliers ont été s'abîmer ne sont même plus mentionnés ici.

Ainsi c'est donc bien encore la tradition nationale, la légende populaire flamande sur la bataille de Courtrai que l'on trouve dans le récit du moine de Clairmarais. En comparant cette légende à la réalité des faits, nous constatons qu'elle s'en écarte surtout par une tendance très marquée à supprimer les conditions désavantageuses dans lesquelles

<sup>(1)</sup> L'auteur a écrit de 1529 à 1547 (v. Bethman, Lettre à M. l'abbé Carton, p. 20). Le texte est publié dans Martène et Durand, Thes. anecd., III, pp. 408-409.

se sont trouvés les Français. van Velthem nie formellement que la chevalerie, pendant la charge, ait culbuté dans le ruisseau qui s'allongeait devant le front de l'armée flamande; l'auteur de la continuation de la Genealogia, de son côté, semble même ne pas connaître l'existence de ce fossé. Pour ces deux écrivains, la victoire doit être attribuée exclusivement à l'héroïsme de l'infanterie des communes. Tous deux ignorent ou veulent ignorer que, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les escadrons français étaient déjà à demi rompus avant de venir se briser contre les piques des goedendags.

Complètement différente est la version nationale française.

Celle-ci s'est formée, comme la version flamande, immédiatement après les événements. Elle présente, en dépit de divergences parfois très considérables dans les détails, un caractère commun nettement remarquable : celui de chercher à expliquer la défaite d'une manière honorable pour les vaincus. Pour bien mettre ce caractère en lumière, il ne sera pas inutile d'examiner tout d'abord la seule source française sur la bataille de Courtrai qui contienne, non pas la version légendaire, mais le récit historique des faits. Cette source, c'est la continuation de la chronique de Guillaume de Nangis.

Contemporain de Philippe le Bel (1) et particulièrement bien placé, à l'abbaye de Saint-Denis où il a écrit, pour être exactement renseigné, l'auteur de ce texte fait preuve, en ontre, d'une impartialité absolue. On ne trouve, dans

<sup>(1)</sup> D'après M. Géraud, le premier continuateur de Guillaume de Nangis a dû écrire de 1501 à 1310.

son récit, aucune tendance à atténuer l'éclat de la victoire des Flamands. On n'y remarque pas davantage de ces détails aussi pittoresques qu'inexacts, qui abondent dans van Velthem. En quelques lignes très sèches, mais très précises, nous avons un dessin fidèle du combat. On s'en convaincra facilement en comparant le texte du chroniqueur de Saint-Denys avec le résumé que j'ai fait plus haut du travail de M. Köhler (1).

L'impartialité du chroniqueur de Saint-Denis s'explique très bien par son caractère clérical. En dehors des questions où l'intérêt de l'Église n'est pas en jeu, les chroniques monastiques sont toujours, au moyen âge, bien plus objectives que les productions de l'historiographie en langue vulgaire destinées, non à un cercle restreint de clercs et de lettrés, mais à la nation tout entière. Nous en avons déjà vu un exemple dans le contraste entre le récit des Annales Gandenses et celui de van Velthem. Nous allons en constater tout de suite un autre, plus marqué encore, en comparant avec celle du continuateur de Guillaume de

<sup>(4)</sup> Milites vero nostri, præsumptuose niminium in suis viribus confidentes ipsosque ut homines rusticanos habentes despectui, mox pedites suos, qui belli cuneum præcedebant, ex ordine retrahere compellentes, ne peditibus ipsis victoria, quam statim obtinere putabant et non equitibus videretur adscribi, in cos pompatice et incaute absque belli ordine irruerunt. Quos Brugenses cum lanceis adjunctis et exquisiti generis, quod gothendar vulgo appellant, viriliter impetentes, in mortem dejiciunt quotquot illo impetu obviam habuerunt. Chronique de Guillaume de Nangis, éd. Géraud, t. 1, p. 531. Les grandes chroniques de France n'ont fait, pour le récit de la bataille de Courtrai, que traduire le texte du continuateur de Nangis. V. P. Paris, Les grandes chroniques de France, V. 439.

Nangis la version de Guillaume Guiart sur la bataille de Courtrai (1).

On sait que l'Orléanais Guiart fit partie, comme arbalétrier, de l'expédition de Philippe le Bel en Flandre, en 1304. Blessé dans une escarmouche, il fut transporté à Arras, et c'est pendant qu'il se trouvait dans cette ville que l'idée lui vint d'écrire sa Branche des Royaux Lignages. Il nous déclare lui-même qu'il prit la plume pour réfuter:

. . . . . toutes leurs pertes Estoient aussi bien couvertes Que l'on pourroit couvrir espiz.

<sup>(1)</sup> Sur lui, v. Natalis de Wailly, Bibl. Ec. Chartes, 1846, pp. 1-16. La chronique de Guiart a été publiée par Buchon: Collection des chroniques nationales françaises, en 1828, et depuis dans: Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXII, p. 171 sqq. La numération des vers n'est pas la même dans les deux éditions. Je cite celle de Buchon, parce qu'elle est la plus généralement répandue. Je n'ai cru devoir, ni pour Guiart, ni pour Geoffroi de Paris, modifier l'orthographe des textes, bien qu'elle soit extrêmement incorrecte.

On dirait que ces paroles s'appliquent à van Velthem. Mais si le récit de celui-ci est partial, celui de Guiart l'est bien plus encore. Sans doute, de toutes les narrations de la bataille la sienne est l'une des plus précieuses. Soldat du roi de France, l'auteur a dû rencontrer, parmi ses camarades, un grand nombre de témoins oculaires de la déroute de 1302. En outre, par suite de sa profession même, il s'intéresse tout naturellement aux opérations militaires, et il est assez intelligent pour les bien exposer. C'est grâce à lui seul, par exemple, que nous connaissons le mouvement tournant des Français. Il n'en est pas moins vrai que sa relation est essentiellement tendancielle. Il v a introduit. en effet, comme on va le voir, une altération évidente de la vérité, dans le but non moins évident de modifier l'impression produite par la défaite de Robert d'Artois. Il est étonnant que ni M. Moke, ni M. Köhler ne semblent avoir remarqué ce détail caractéristique.

Tout le récit du commencement de la bataille est, dans Guiart, d'une grande précision. Il raconte fort exactement la marche tournante de l'armée française, les succès des des arbalétriers, la charge de la chevalerie. Mais ici intervient un épisode nouveau. Les Flamands, en voyant s'approcher les escadrons de Robert d'Artois, s'écrient:

(II, 6149) « Gentis quens, pour Dieu, car vous place,
Et pour vous combattre aions place.
S'en serez cent tanz plus prisiez
S'en cest jour nous desconfisiez
De ceus qui le voir en sauront. »
Lors fait tantost tourner arrières
A tres grant haste ses banières.
François le dos aus Flamans monstrent
Et eil en l'eure se descoustrent

Qui les vont derriere assaillant Diverses armes debaillant

El droit point qu'il se retrévient S'aloïent aucuns relevant Des piétons nommez ci-devant. Oue li grant destrier défoulèrent, Quant voient ceux qui retournèrent Et que Flamens derrière batent. Doutanz qu'entr'eus ne se rembatent, S'en vont l'un droit l'autre apuiant, Le plus tost qu'il pevent fuiant. Lors iert abatue au derriere Du conte d'Artois la banière: Et selone ce que l'en disoit Jehan de Hainaut mort gisoit. Ce seu, li preuz qui près ièrent, Entre leur ennemis se fièrent, Et eil de pèureus semblant Queurent vers le fossé, tremblant; Pour passer ils s'entre confondent, Destriers chiéent, destriers afondent, Li plus droit i deviennent courbe, Chevaliers versent en la bourbe. Con gent de doutance aramie, etc.

Le passage est significatif: c'est une ajoute faite par l'auteur au récit de la bataille pour sauver l'honneur de l'armée française. D'après Guiart, les Flamands ne doivent leur victoire qu'à la trahison. Ils ont lâchement attaqué par derrière la chevalerie qui, à leur demande, se retirait généreusement afin de leur laisser du champ pour combattre.

L'invraisemblance de cet épisode est slagrante. Sans

doute, il est conforme aux mœurs féodales de traiter une bataille comme un duel et de faire la partie égale à l'ennemi. Mais, d'abord, la bataille de Courtrai n'était pas un de ces tournois de chevaliers contre chevaliers dont on trouve tant d'exemples pendant la guerre de cent ans. Qui pourrait croire d'ailleurs que les escadrons français, lancés en pleine charge, se soient arrêtés court et aient reculé à la prière des Flamands? Comment admettre surtout que ceux-ci, tous à pied, aient pu aussitôt mener battant une cavalerie qui se retirait en bon ordre et l'aient culbutée dans les fossés? Manifestement, nous sommes ici en présence d'une pure invention. Le procédé de l'auteur se laisse percer à jour : il a cherché une explication honorable de la défaite de ses compatriotes et il l'a trouvée... dans son imagination (1).

C'est une autre version non moins fausse, mais plus naïve, que nous rencontrons chez un autre Français, contemporain de Guiart, chez Geoffroi de Paris (2). J'ai déjà fait observer plus haut que MM. Moke et Köhler se trompent en faisant de Geoffroi un témoin oculaire de la bataille. Simple bourgeois de Paris, cet auteur ne connaît la campagne de Flandre que par ouï-dire. Ce sont les bruits qui couraient dans le peuple qu'il reproduit, et l'on comprend ainsi facilement combien, avant d'arriver jusqu'à

<sup>(1)</sup> M. Köhler, loc. cit., p. 250, constate que Guiart a altéré, par nationale Eitelkeit, le récit de la bataille de Mons-en-Pevêle.

<sup>(2)</sup> Geoffroi de Paris a été publié par Buchon, loc. cit., en 1827, et dans: Recueil des historiens des Gaules et de la France, XXII, p. 87. Je cite d'après Buchon.

lui, la physionomie des événements a dû s'altérer (1). Geoffroi nous présente un des exemples les plus curieux de la rapidité avec laquelle la vérité historique se déforme en passant par la bouche du peuple. Nous voyons chez lui apparaître, bien plus clairement encore que chez van Velthem, une véritable légende contemporaine des faits qui lui ont donné naissance. Toute la partie de la chronique rimée de Geoffroi qui est relative aux guerres de Flandre n'a plus rien de commun avec la réalité. Il est évident qu'elle a été écrite d'après des ouï-dire, des rumeurs courant dans ce peuple du moyen âge à l'imagination si travailleuse. La chronologie en est au plus haut point fantaisiste. Les erreurs les plus grossières y abondent. Je n'en citerai qu'une, parce qu'elle est caractéristique. Geoffroi, trompé par le nom de De Coninc que ses compatriotes appelaient, comme on sait, Pierre le Roi, a cru que ce personnage avait reçu des Flamands le titre royal:

(654) Cel an de mil trois cent et un S'assemblèrent tuit le commun Des villes de Flandre et firent, Auçois dis-je mès, contrefirent En Flandres un roy de novel, Par orgueil, bobance et revel. Oneques mès tel forsenerie Ne fu de tele gent oïc, Qui lor propre seingnor lessièrent Et un vilain roy eslevèrent Et tournèrent une conté De fet, sans droit, en royauté.

<sup>(1)</sup> On trouve dans G. de Paris « l'opinion de la bourgeoisie parisienne. » G. Paris, La littérature française au moyen âge, p. 141.

Si orent roy, mès raaliau,
Car il n'ot cité ne chastiau.
Por ce fu mal fondé sur pierre.
Lor roy qu'il firent ot nom Pierre,
Un gras vilain, felon et grant
Et ot surnom de tisserant.
Courtois estoit, larges, jolis,
Par ce fu-il à roi eslis.

Il n'est pas étonnant que, dans un auteur si bien au courant des événements de Flandre, le récit de la bataille ait presque complètement perdu toute couleur historique. Geoffroi débute par mentionner les premiers succès des arbalétriers. La grant chevalerie est jalouse de ces obscurs piétons. Geoffroi met ici dans la bouche de Robert d'Artois un discours où se trahit l'hostilité des bourgeois contre la noblesse:

(1154) Seingnors regardez à vos elz
Comment nos gens de pié le font.
Flamens près de desconfis sont.
Avant, seingnours grans et menors,
Gardez que nous aions l'ennor
Et le pris de ceste bataille.
Faisons retraire la piétaille:
Ils ont très bien fait lor devoir,
Or nous convient l'ennor ravoir.

Les observations de Pierre Flote, qui conseille de laisser faire les piétons, ne sont pas écoutées :

> (1178) Car li sage sont débouté Si comme il apert, chaseun jour.

Les gens de pied, à qui l'ordre de se replier est donné,

eroient que la bataille est perdue et se débandent. La chevalerie, en chargeant, les foule aux pieds. Quant aux Flamands, ils attendent le choc, retranchés derrière un marais. La chevalerie vient s'y précipiter à bride abattue:

(1264) .... les chevaux jusques as sengles
Se férirent dedens la fange
Et de tant comme ils s'efforçoient
D'istre et tant plus rafondoient;
Et quand l'autre aidier cuidoit,
Chascun d'elz arrièr rechéoit.
Et furent au trébuchet pris.

On n'a pas même eu le temps de combattre :

(1276) Car oncques bien n'i vit férir Cop de François ne de Flament.

Les Flamands n'ont qu'à massacrer les insensés qui sont venus se jeter dans le marais :

(1292) A leurs bastons ont acrochicz
Les chevaliers qui là gisoient;
Et tout ainsint com les tiroient,
Les demenoient à martire.
Oncques nul ne voldrent eslire,
Ne prendre vif, ainz les tuèrent
Tous celz vis que il acrochièrent.
Ançois di que ja mors estoient
Quand défendre ne se povoient.
Si di qu'aus mors, c'est chose voire,
Non pas aux vis fu la victoire,
Car elz meismes se desconfirent
Quant dedens les marès chéirent,
Un desus et autre de sous....

Ainsi la chose est claire. Les Flamands ont triomphé, non sur des vivants, mais sur des morts! Les chevaliers français, dans leur folle présomption, se sont suicidés. Je n'exagère rien : c'est l'auteur même qui le dit:

> (1510) Bien se mirent au col la hart Quant il s'ocirent sans bataille.

A vrai dire, leur folie ne provenait que d'un excès de courage :

(1529) Mès chascun ainsi le fesoit

Porce que nul si ne vouloit

Soy retraire ne retorner,

Par ce qu'en ne povist torner

N'a reproche, n'à vilenic.

Mais Geoffroi blâme un courage si téméraire et, au lieu de s'indigner de la fuite du comte de Saint-Pol et du comte de Boulogne, il les loue hautement :

(1425) Ils firent sens, non pas folie

Quand ne lor porent faire aïe,

Qui peut eschaper si foui.

Il est à peine besoin d'insister sur l'inexactitude de tous ces détails. Sans parler, en effet, de l'impossibilité d'admettre que toute la chevalerie ait été se jeter follement dans un marais, le seul fait que Guiart ne dit rien de tout cela sussit pour faire rejeter la version de Geoffroi de Paris. Qu'une grande partie de l'armée française ait péri dans les fossés qui coupaient le champ de bataille, rien de plus

certain. Les Annales Gandenses (1) et van Velthem, du côté des Flamands, Guiart, du côté des Français, sont unanimes sur ce point. Mais cela est arrivé pendant la fuite, non pendant l'attaque. Là-dessus, ces trois sources sont parfaitement d'accord.

Du reste, il serait sans doute injuste d'accuser Geoffroi de Paris d'avoir sciemment dénaturé les faits. De très bonne heure le bruit courait en France que la chevalerie avait été s'abîmer dans des fossés dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Notre chroniqueur n'aura fait que recueillir ce bruit, contre lequel nous avons déjà vu protester van Velthem.

C'est, dans ses traits essentiels, la même version de la bataille que nous rencontrons dans un texte rédigé certainement pendant le règne de Philippe le Bel et publié par De Smet, sous le titre de « Récit anonyme de la guerre entre Philippe le Bel et Guy de Dampierre » (2). Il ne peut exister aucun doute sur la nationalité de l'auteur de ce récit. L'expression « nos gens » qu'il emploie toujours en parlant de l'armée royale prouve à l'évidence qu'il était Français. Il semble avoir fait partie de l'expédition de 1304 en Flandre. On pourrait donc s'attendre à trouver chez lui

<sup>(1)</sup> Les Annales, De Smet, I, 417, racontent qu'à la bataille de Mons-en-Pevêle un grand nombre de chevaliers français se sont noyés dans les fossés qui coupaient le champ de bataille, en fuyant devant la brusque attaque des Flamands, et elles ajoutent: « Hoc etiam periculoso infortunio plures etiam in Curtraco mortui sunt quam occisi. » Voilà le fait. On remarque facilement comment la version flamande l'atténue (van Velthem), ou le passe sous silence (Genealogia), tandis que la version française l'exagère outre mesure.

<sup>(2)</sup> Corpus Chron. Flandr., 1V, p. 472.

des détails précis, non seulement sur cette campagne, mais aussi sur celles qui l'ont précédée. On se tromperait pourtant. S'il fait de la bataille de Mons-en-Pevêle un tableau assez exact, il en est tout autrement pour celle de Courtrai. Les quelques lignes qu'il lui consacre ont évidemment été écrites sous l'influence de la tradition populaire. Son récit est plus légendaire encore que celui de Geoffroi de Paris. Ce n'est plus, en effet, dans le ruisseau de Groeninghe qu'il fait s'abîmer la chevalerie, mais dans des fossés artificiels soigneusement recouverts d'herbes et de branchages, dans de véritables chausse-trapes préparés par Pierre le Roi, et de la présence desquels les Français ne pouvaient se douter (1).

La version de l'auteur anonyme est, comme on le voit, étroitement apparentée avec celle de Geoffroi de Paris. Elle n'en diffère que par un détail accessoire. Geoffroi, d'ailleurs, mentionne lui-même l'existence de pièges construits par les Flamands qui

(1062) ... par le païs ont fet fosses

Longues et large et granz et grosses,

Par fère les gens trébuchier

Dedenz les fossés et verser.

<sup>(4) ....</sup> li anemi estoient tout apparellié seur les fosses dehors Courtray; lesquels tosses il avoient fait soutiennent (?) et enpluiseurs lius cordis descure les fosses et en y avoit de couvers d'erbes et de claies, si que pour nuire à no gent; et ne pooient no gens combatre à aus, s'il n'entroient en ches fosses et en ches mais pas. Et là entra mesire d'Artois et se bataille et mesire Raous de Neele, etc..., qui ne tinrent mie conroi de leurs batailles pour le hardement et le proueche qu'il beoient à faire à chelui jour que tout y morurent et li pluiseurs tuoient li uns l'autre, car il kaioient ès fosses et là il noioient et estaignoient li uns l'autre.

A vrai dire, Geoffroi ne fait jouer aucun rôle à ces sossés artificiels dans son récit de la bataille. Il n'en est pas moins intéressant de constater chez lui le point de départ de la version que nous rencontrons chez l'auteur du récit anonyme.

Guiart, d'une part, Geoffroi de Paris et le récit anonyme de l'autre, nous donnent deux explications différentes de la défaite des Français. Pour le premier, la catastrophe est due à la perfidie des Flamands, pour les seconds, à l'existence de fossés naturels ou artificiels où est venue s'engloutir la chevalerie. Ce sont ces deux traditions qui, dans un troisième état de la légende, se combinent pour se renforcer l'une l'autre. Le texte publié par M. Kervyn de Lettenhove, sous le titre de Récits d'un bourgeois de Valenciennes (1), nous présente très nettement ce caractère. Au moment où les Français vont charger, il nous montre Jean de Renesse s'avançant vers le comte d'Artois et le priant « qu'il leur (aux Flamands) volsist livrer ung pen de terre et faire ses gens traire ung peu en sus, par quoy ils se peussent combattre. Et le conte Robert d'Artoys respondy que ossy feroit-il volentiers. Adont achena-il de ses gens et fist signe à ses gens qu'ils recullassent ung petit et à fait qu'ils reculoient, les chevaulx chéoient ens ès nouveaulx sossés qui y estoient (2). » Il est impossible de ne pas voir ici une

<sup>(1)</sup> Récits d'un bourgeois de Valenciennes, publiés par M. Kervyn de Lettenhove. Louvain, 1877, p. 114. Ce texte n'est autre chose que la Chronique de Flandre, publiée par Buchon, en 1843, dans son Choix de chroniques.

<sup>(2)</sup> Ces nouveaux fossés sont évidemment les chausse-trapes du récit anonyme.

34 (26)

combinaison des données de Guiart avec celles du récit anonyme. Au premier, l'auteur a emprunté la ruse des Flamands, au second, ses perfides chausse-trapes. Mais cette combinaison n'est pas son œuvre personnelle. Long-temps avant lui, dès le commencement du XIVe siècle, la version qu'il reproduit était déjà complètement formée. Elle l'était si bien que, dès cette époque, elle commençait à se répandre hors de France et que le fameux Ottokar de Styrie la recueillait dans sa Reimchronik.

J'arrive ici tout naturellement à la seconde partie de mon étude. Je vais essayer de montrer comment la tradition française, dont nous venons de voir le complet épanouissement, s'est très rapidement développée en Europe et a fini par s'introduire en Flandre même, où elle a supplanté complètement la tradition nationale. Si étrange qu'elle paraisse, cette fortune n'a cependant rien d'extraordinaire, quand on pense à l'immense influence intellectuelle et morale exercée par la France sur le continent pendant la seconde moitié du moyen âge. Mais elle s'explique mieux encore peut-être par le caractère international de la chevalerie du temps. Le chevalier du XIVº siècle, peut-on dire en un certain sens, n'a pas plus de patrie que le prêtre. Il appartient à une caste militaire répandue, comme le clergé, à travers la chrétienté entière. En dehors et au-dessus des questions nationales, il existe pour l'ecclésiastique comme pour le noble les intérèts supérieurs du corps dont il est membre. Dans ces conditions, on comprend très bien que la chevalerie, sans distinction de nationalité ou de race, ait dû accepter facilement et fort vite, sur la bataille de Courtrai. la version la plus favorable aux vaincus. Ce qu'elle voyait avant tout dans la désaite de Robert d'Artois, c'était moins en effet un échec de la politique de Philippe le Bel qu'une sorte d'affront

infligé à des frères d'armes par une armée de tisserands et de foulons. On comprend dès lors que, grâce aux tournois et aux expéditions militaires où se rencontraient continuellement des chevaliers de tous pays, la légende nationale française se soit répandue de très bonne heure à travers toute l'Europe.

Philippe le Bel vivait peut-être encore lorsque Ottokar de Styrie l'a introduite dans sa Steirische Reimchronik. Son récit, bien que beaucoup plus détaillé, est, dans ses points essentiels, conforme à celui du bourgeois de Valenciennes. D'après lui, les Flamands ont creusé, avant la bataille, des fossés hérissés au fond de pointes de fer et soigneusement recouverts de branchages et de gazon. Pour y faire tomber sûrement la chevalerie, ils feignent de vouloir éviter le combat et envoyent à Robert d'Artois un ecclésiastique chargé de demander un sursis. Celui ci, par les faux renseignements qu'il donne au comte sur la faiblesse de l'armée slamande et sur la terreur qui y règne, le pousse à donner immédiatement l'ordre de charger. La chevalerie s'élance impétueusement et va se prendre dans les pièges que lui a tendus l'ennemi.

## Die viellen all in die Gruben (1).

On pourrait croire, à première vue, que ce récit n'a pas été écrit sous l'influence de la tradition française. Il n'en est rien cependant. Bien que très hostile à Philippe le

<sup>(1)</sup> La chronique d'Ottokar a été imprimée dans Pez, Scriptores rerum Austriacarum, III. Le récit de la bataille de Courtrai y occupe les pages 552 à 559. Sur Ottokar, v. Lorenz, Deutschlands Geschichtsquellen seit der Mitte des XIII Jahrh, I, 242, sqq.

Bel (1), il est certain que, sans le savoir, Ottokar a raconté la bataille de Courtrai dans le sens le plus favorable à l'armée royale. Il ne faut, me semble-t-il, attacher aucune importance aux passages où il affirme avoir écrit d'après les données d'un témoin oculaire (2). Ce témoin ne peut avoir été, en esset, qu'un chevalier allemand servant comme auxiliaire dans les troupes de Philippe le Bel et porté ainsi, tout naturellement, à exposer les faits de la manière la plus avantageuse pour ses compagnons d'armes.

S'il pouvait y avoir quelque doute sur le caractère du récit de la Steirische Reimchronik, il disparaîtrait à la

Wann ich han yr geschen Nicht mer wenn ainen Der mir chund beschainen Mit der Warhait der Mer Daz'er da gewesen wer. Pey seinen Trewn er auch sait, Er war in volher aribait Gewesen in den Streit, Daz er zu der Zeit Nicht wol mocht geschawen Wie da wurd gehawen.

Ce témoin oculaire, qui a pris part au combat, n'a pas rapporté la vérité à Ottokar, et peut-être cependant a-t-il été de bonne foi. On sait combien, sur la même bataille, différent les opinions des vainqueurs et des vaineus. Voir là dessus un passage significatif de G. Li Muisis, sur Crécy, Corp Chron. Flandr., II, 243.

<sup>(1)</sup> Pez, loc. cit., page 849, n'a pas osé imprimer complètement les accusations d'Ottokar contre Philippe le Bel. Il les croit æternis tenebris quam luce digniora.

<sup>(2)</sup> Le passage suivant Pez, loc cit., page 553) permet de croire qu'Ottokar tient ses renseignements d'un membre de l'armée vaineue, c'est-à-dire de l'armée française:

lecture d'une autre partie de ce texte. Les renseignements donnés par Ottokar sur les matines brugeoises sont, en effet, absolument conformes à la version française de cet événement. Pour lui, bien qu'ici encore il soit manifestement favorable aux Flamands, le massacre de Bruges a été un guet-apens (1). Or, on sait que les Annales Gandenses et van Velthem s'inscrivent énergiquement en faux contre cette manière de voir qui, en revanche, se rencontre dans toutes les sources françaises (2).

Introduite en Allemagne par Ottokar de Styrie, la version française sur la bataille de Courtrai y a fait fortune. Au milieu du XIV° siècle, nous la retrouvons dans la chronique de Jean de Winterthur. Mais ici elle a pris un caractère tout à fait fabuleux. L'imagination de l'auteur ou peutêtre des réminiscences de légendes militaires de son pays lui donnent, en quelque sorte, une physionomie étrangère. On sent qu'émigrée au delà du Rhin, elle commence à perdre son caractère national. Dans Jean de Winterthur, le combat se passe dans une vallée! Les Flamands, pendant la nuit, ont creusé devant leur camp des tranchées soigneusement dissimulées. Pour attirer les Français dans ces pièges, ils ont eu soin de ne monter que des cavales. Au premier hennissement de celles-ci, les étalons des chevaliers s'emportent et viennent se précipiter tête baissée dans les

<sup>(1)</sup> Pez, loc. cit., pages 551 et 552. J'ajoute qu'Ottokar (p. 255) se fait de De Coninc, qu'il appelle un tisserand de Gand (1), la même idéc, à peu près, que Gcoffroi de Paris.

<sup>(2)</sup> Sur cette question, voir Duclos, Annales de la Société d'émulalation de Bruges, 1885.

fossés (1). Il est impossible, on le voit, de dénaturer les faits davantage, de méconnaître plus complètement la nature du pays et le caractère de la bataille. Pourtant, c'est encore bien à un récit étroitement apparenté à celui du bourgeois de Valenciennes que nous avons affaire ici. Comme dans Ottokar, nous en trouvons dans Jean de Winterthur les deux éléments essentiels: l'existence des chausse-trapes d'une part et de l'autre la ruse destinée à y faire tomber la chevalerie.

Si Ottokar de Styrie et Jean de Winterthur contiennent sur la bataille une version analogue à celle du bourgeois de Valenciennes, c'est, au fond, celle de Geoffroi de Paris que l'on trouve dans Villani. Il ne sera pas hors de propos, vu l'importance exceptionnelle que l'on a toujours accordée au célèbre chroniqueur florentin, d'examiner la question avec quelque détail. Bien qu'utilisées, en effet, depuis Meyer, par tous les bistoriens, les données de l'Istoria fiorentina sur les guerres de Flandre n'ont encore fait jusqu'aujourd'hui l'objet d'aucun travail critique. J'espère pouvoir montrer, par l'exemple de la bataille de Courtrai, qu'elles sont loin d'être aussi certaines qu'on semble l'avoir cru et qu'il ne faut s'en servir qu'avec la plus extrême prudence.

Voici quel est, en quelques mots, le récit de Villani (2): L'armée flamande, entièrement composée d'infanterie et formée en cercle, a pris position dans la plaine de Courtrai, derrière un ruisseau large de cinq brasses et profond de trois, que l'escarpement de ses bords rend invisible de

<sup>(1)</sup> Jean de Winterthur dans Eccard, Corpus hist., 1, p. 4793.

<sup>(2)</sup> Muratori, Script. rer. Ital., XIII, c. 583.

loin. Animée du plus grand courage, elle est décidée à mourir. Dans une scène célèbre, l'auteur nous montre les communiers dévotement agenouillés autour d'un prêtre qui officie et, la messe terminée, portant à leur bouche, avant de se relever, un peu de la terre du sol national qu'ils vont arroser de leur sang (1). De son côté, Robert d'Artois se prépare à prendre l'offensive. Avec des détails très précis. Villani mentionne la formation de dix corps d'attaque : il nomme leurs chefs et la force numérique de chacun d'eux. Avant d'entamer le combat, les capitaines italiens des arbalétriers et des mercenaires étrangers prient le connétable. Raoul de Nesle, de retenir la chevalerie et de laisser faire les gens de pied. Ils allèguent qu'on ne connaît pas la manière de combattre des Flamands, qu'il est prudent de se borner à les harceler jusqu'au moment où, tourmentés par la faim, ils quitteront leurs positions et s'exposeront aux coups de la chevalerie. Ému par ces raisons, le connétable va les exposer à Robert d'Artois. Mais, exaspéré par la réponse du comte qui reçoit fort mal ses conseils et semble l'accuser de perfidie, il oublie toute prudence, fait avancer sa bannière et se lance sur l'ennemi. entraînant à sa suite toute la chevalerie. Cette charge inconsidérée porte les Français vers le fossé derrière lequel sont retranchés les Flamands et dont ils ne soupconnent pas la présence. Lancés à fond de train, ils s'y précipitent pêle-mêle en désordre, l'élan furieux des derniers rangs empêchant les premiers de s'arrêter au bord

<sup>(4)</sup> On trouve d'autres exemples de la coutume de baiser la terre avant la bataille au moyen âge. Voir, par exemple, Namèche, *Histoire nationale*, VII, 795; VIII, 64; IX, 626.

de l'obstacle. Les goedendags n'ont plus qu'à achever la déroute : six mille chevaliers et un nombre énorme de fantassins restent sur le carreau.

Ce sec résumé ne donne qu'une idée bien incomplète du récit de Villani. Il faut lire celui-ci dans le texte, pour comprendre comment Meyer et après lui tant d'autres s'y sont laissé prendre. Détails précis, épisodes pittoresques, discours, il a tout ce qu'il faut pour constituer la plus attachante narration militaire. Et pourtant, combien il est éloigné de la vérité (1)! Seule, la nomenclature des dix corps d'attaque de l'armée française est exacte (2). Le reste n'est qu'erreurs ou omissions. Villani se trompe grossièrement sur la position de l'armée flamande qu'il croit s'être formée en cercle. Il ne dit pas un mot du mouvement tournant des Français, ni de l'attaque des arbalétriers. Au fond, abstraction faite des détails, son récit se rattache évidemment à la version légendaire française. Comme elle, il explique la victoire des Flamands par la chute de la chevalerie française dans les fossés de Courtrai et, comme elle, il assirme que les Français ignoraient la présence de cet obstacle (3). Ce dernier fait est significatif. Il prouve

<sup>(1)</sup> Cf. ce que M. Köhler, op. cit., II, 586, dit du récit de la bataille de Crécy dans Villani: « Das gegenüber den französischen Quellen an Klarheit nichts zu wünschen übrig lässt, aber bei näherer Prüfung sich als Phantasiegemälde erweist. » Sur l'inexactitude de Villani, ef. Revue historique, 1889, p. 203.

<sup>(2)</sup> van Velthem concorde ici absolument avec Villani: c'est le seul détail commun aux deux auteurs, qui doivent l'avoir emprunté, chacun de leur côté, à une même source.

<sup>(3)</sup> L'épisode des instances du connétable auprès de Robert d'Artois est évidemment emprunté par Villani à la tradition populaire que représente Geoffroi de Paris.

à l'évidence que le chroniqueur florentin ne peut avoir puisé aux sources flamandes. Rappelons-nous, en effet, l'énergie avec laquelle van Velthem proteste contre l'opinion adoptée par Villani:

> Si wisten alle desc gracht wel Ende waren si oec wel overleden.

Insister longtemps serait inutile. Il est trop évident que Villani, systématiquement hostile à Philippe le Bel, eût pris comme base de son récit, s'il l'eût connue, la version flamande, et qu'entre Geoffroi de Paris et van Velthem il n'eût pas hésité. On objectera peut-être que cette conclusion est trop radicale. On pourrait voir, en effet, au premier abord, dans les discours que le chroniqueur florentin met dans la bouche de Guy de Namur et de Guillaume de Juliers, dans son tableau si pathétique de la messe sur le champ de bataille, des emprunts faits par lui à des sources flamandes. Il n'en est rien cependant. Qu'on observe, en effet, que ni les Annales Gandenses, ni van Velthem, ni le moine de Clairmarais ne connaissent ces détails et qu'on remarque, d'autre part, que l'Istoria fiorentina ne reproduit aucun des épisodes caractéristiques propres à ces textes. On peut donc affirmer, me semble-t-il, que rien dans le récit de Villani n'a une origine flamande (1). Pour

<sup>(1)</sup> Voici un détail caractéristique: van Velthem, IV, 25, 26, et Geoffroi de Paris, V, 1164, sq., rapportent tous deux, comme Villani, l'épisode des instances faites à Robert d'Artois pour le dissuader d'attaquer les Flamands. Si l'on compare entre eux les trois textes, on s'apercevra évidemment que la source de Villani a été Geoffroi. La

le fond, il est conforme à la tradition française et, quant aux détails originaux qu'il contient, il n'est pas possible d'y trouver autre chose que des embellissements sans caractère historique et sans lien avec la tradition populaire (1). En somme, Villani, comme Ottokar de Styrie, nous présente le curieux phénomène d'un auteur qui, malgré son hostilité flagrante contre Philippe le Bel, a cependant adopté sur l'échec le plus sensible de la politique de ce prince la version la plus favorable pour lui, parce qu'il n'en a pas connu d'autre.

Je n'ignore pas que l'on peut faire à cette manière de voir une objection sérieuse. Villani assirme, en esset, être

réponse faite par Robert est presque textuellement la même dans les deux auteurs :

Geoffroi, 1186:

Et dist, Pierre, se Dieu me gart, Entre vous, gens de Languedo, A il tozjors du poil de lo.

Villani (en français): « plus diable ce sont des consil de Lombars et vos conestable haves encor dou pel de lu ». Muratori, loc. cit., 587. Villani a toutefois modifié quelque peu les données de Geoffroi. Celui-ci fait jouer à Pierre Flote le rôle que Villani (d'accord ici avec Guiart, V, 6038) attribue à Raoul de Nesles. Dans van Velthem, c'est de Godefroid de Brabant qu'il est question, et la réponse de Robert est différente.

(1) Je crains, par exemple, qu'il n'en soit ainsi de la messe sur le champ de bataille: c'est là un épisode classique dans les récits de bataille au moyen âge. Barbour l'a introduit dans sa narration de la bataille de Bannockburn. V. Pauli, Gesch. Englands, IV, 241. Pour la communion des Flamands avec de la terre, v. p. 29.

venu en Flandre, et s'y être enquis de la vérité (1). Ailleurs, il raconte avoir vu encore sur le champ de bataille de Mons-en-Pevêle les cadavres des Flamands (2). Ce détail sixerait donc à l'année 1304 son séjour dans le pays? Mais faut-il ajouter foi à ses assertions? M. Köhler a déjà fait observer que cela est bien difficile. Si vraiment Villani est venu en Flandre peu de jours après la victoire de Philippe le Bel à Mons-en-Pevêle, il est impossible de comprendre qu'il place cet événcment à la fin de septembre, alors qu'il a eu lieu le 18 août. D'autre part, ses connaissances géographiques sur une contrée qu'il dit avoir parcourue sont bien défectueuses : il place Pont-à-Vendin sur la Lys, et il rend par là inintelligible son exposé de la marche de l'armée française pendant la campagne de 1301. Ces remarques donnent à réfléchir. Elles permettent de croire que Villani, dont les scrupules en matière de vérité historique ne sont pas exagérés, n'est pas venu en Flandre, quoi qu'il dise, ou que, s'il y est venu, il n'aura fait qu'y toucher barres, soit à Bruges, soit à Arras. Je ne veux pas insister d'ailleurs sur cette hypothèse. Il sussit d'avoir montré qu'en tous cas, et quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur le voyage de Villani en Flandre, son récit de la bataille de Courtrai a été écrit, sans doute possible, d'après les données des sources francaises.

Ainsi, dès la première moitié du XIVe siècle, trois

<sup>(1) ...</sup> et noi scrittore ci trovammo in quel tempo nel paese che con oculata fede nedemo et sapemo la veritade. Muratori, loc. cit., c. 590.

<sup>(2) ...</sup> et io scrittore posso cio per veduta testimoniare che pochi di appresso fui in sul campo ore fu la battaglia et vidi tutti i corpi morti et ancora interi. *Ibid.*, c. 415. Köhler, op. cit., p. 250.

auteurs, deux Allemands et un Italien, rapportent sur l'événement qui nous occupe des récits plus ou moins directement influencés par la tradition dont Guiart, Geoffroi de Paris et le bourgeois de Valenciennes donnent les états successifs. Pour la version flamande, consignée dans des chroniques locales, rédigée dans une langue peu répandue, mal venue d'ailleurs auprès de la chevalerie qui donne le ton à l'historiographie de l'époque, elle n'a pas d'écho. Aucune source, en dehors de la Flandre, ne l'a adoptée. Et bientôt la tradition française, triomphante, recoit en quelque sorte une consécration officielle. Accueillie par le continuateur de Martin de Troppau, elle entre ainsi dans le manuel historique par excellence du moyen âge finissant. C'est la version de Geoffroi de Paris, concentrée en quelques lignes, qui s'introduit dans les écoles. De même qu'on a cru pendant des siècles, sur la foi de Martin de Troppau, à l'histoire de la papesse Jeanne, de même on croira à la défaite des Français non tam virtute hostium quam incaute pugnantium Gallicorum, irruentium inconsulte (1).

En même temps qu'elle conquérait ainsi l'Europe, qu'elle y créait une communis opinio, la version française se répandait rapidement dans les Pays-Bas. Le moine hollandais Guillelmus Procurator, qui a écrit de 1324 à 1333, est le premier auteur chez qui l'on en remarque clairement l'influence. Comme Ottokar de Styrie, comme Villani, ce sont les données françaises, en dépit de son hostilité contre Philippe le Bel, qu'il a utilisées dans son récit de la bataille. C'est toujours la même histoire : les Flamands

<sup>(1)</sup> Martinus Polonus, ed. Suffridus Petri, p. 439.

sont retranchés derrière une fossa antiqua, la chevalerie vient y culbuter et se faire massacrer (1).

On comprend fort bien que la version française sur la bataille de Courtrai se soit répandue de bonne heure dans le comté de Hollande. Ce territoire était, en effet, au début du XIV° siècle, en lutte ouverte avec la Flandre. En outre, à l'époque de notre chroniqueur, il était gouverné depuis assez longtemps déjà par les comtes de la maison de Hainaut. Or, les chevaliers hennuyers avaient pris une grande part à la célèbre bataille dans les rangs de l'armée française. Plus tard, nombre d'entre eux suivirent leur prince dans son nouveau comté et y répandirent la version que Procurator a recueillie.

Cette version semble, en revanche, avoir trouvé accès moins facilement dans les autres parties des Pays-Bas. Tout au moins en Brabant, au milieu du XIV° siècle, Boendael ne la connaît-il pas encore (2). Mais, peu de

Daer hen die Vlaminghen met groter eren Verweerden ieghen alle die heren, Ende sloeghen den coninc ave Meneghen prince, meneghen grave, Ende sonderlinghe voer Cortrike; Want ic wone dies ghelike Van dode toe vele goeder liede In dese werelt wie en ghesciede, Sint dat Roelant ende syn ghezellen, Daer ghi wel af hebt horen tellen, Te Ronchevalle versleghen bleven; Want voer Cortrike verloren tleven Die beste ridderen sekerlike Die men vont in Vranckerike, In Brabant, in Henegouwe, etc...

<sup>(1)</sup> Guillelmus Procurator, dans Matthaeus; Veteris Aevi Analecta, 2r édit., 11, p. 557.

<sup>(2)</sup> 

temps après, nous la rencontrons dans le pays de Liège. L'excellent chroniqueur Hoesem l'adopte évidemment dans la notice, aussi brève qu'énergique, qu'il consacre à la bataille (1). Quelques années plus tard, son compatriote Jean d'Outremeuse, qui semble s'être efforcé d'accumuler dans son *Mireur des Istores* le plus grand nombre possible de légendes et d'inexactitudes, reproduit, dans ses traits essentiels, le récit de Guillaume Guiart (2).

Bien qu'elle ait dû, comme je l'ai dit, s'introduire de très bonne heure dans le Hainaut, ce n'est pourtant qu'à la fin du XIVe siècle que l'on peut constater la présence de la version française dans ce pays. Le fait s'explique facilement par la pauvreté de l'historiographie hennuvère avant cette époque. Pendant les deux premiers tiers du XIVº siècle le Hainaut, à l'exception de celle de Jacques de Guyse, qui s'arrête malheureusement en 1253, n'a produit aucune chronique. Mais, dès que cette situation vient à changer, le bourgeois de Valenciennes et Gilles li Muisis nous donnent tous deux, de la bataille de Courtrai, des récits conformes à la tradition française. On connaît déjà celui du premier. Pour le second, moins détaillé, moins légendaire surtout, il est cependant inspiré des mêmes tendances. Pour lui aussi, il devient fastidieux de le répéter, la victoire des Flamands n'est due qu'aux fossés, invisibles de loin, qui protégeaient leur front de bataille (3).

<sup>(1) ...</sup> apud Curtracum, commisso prelio, Francigenis ruentibus in fossatis sicut boves ad victimam sine defensione mactantur ... Hocsem, dans Chapcaville, Gesta epise, Leod., II, 357.

<sup>(2)</sup> Jean d'Outremeuse, VI, p. 18.

<sup>(5)</sup> Gilles li Muisis, dans De Smet, Corpus Chron. Flandr., 11, p. 194: a nesciens fossatos ibi esse.

Les exemples qui précèdent et dont on pourrait d'ailleurs augmenter le nombre montrent à l'évidence comment, au cours du XIV siècle, la version française sur la bataille de Courtrai s'est répandue dans les Pays-Bas. Sous le règne de Louis de Male, on la voit enfin s'introduire en Flandre. Comment y est-elle arrivée? La réponse n'est pas douteuse : c'est le parti aristocratique qui l'y a introduite.

On connaît suffisamment la situation politique de la Flandre à l'époque de Louis de Male pour que je puisse me dispenser d'y insister ici. On sait que deux factions, dont l'acharnement l'une contre l'autre n'a d'égal que celui des Guelfes contre les Gibelins en Italie, se partageaient la population. L'une, à la tête de laquelle se trouvait le comte, comprenait la noblesse et le patriciat des villes: l'autre, sous la direction de Gand, représentait le parti démocratique. Comme il arrive toujours en pareil cas, chaque parti cherchait dans l'histoire, interprétée à sa façon, des arguments pour sa politique. Les démocrates prétendant justifier, par le souvenir des victoires flamandes, leur politique de guerre contre le comte et contre la France son alliée, les aristocrates durent être portés, fatalement, à amoindrir l'éclat de ces victoires. On pourrait supposer tout cela a priori. Mais heureusement l'hypothèse est inutile. Un épisode rapporté par le religieux de Saint-Denis, source principale, comme on sait, de l'histoire de Flandre à cette époque, prouve qu'il en fut bien ainsi. Dans le récit d'une assemblée populaire tenue à Gand, au temps de Philippe Van Artevelde, cet auteur met, en effet, dans la bouche d'un partisan de la paix, c'est-à-dire d'un membre du parti aristocratique, un discours où la victoire des Flamands à Courtrai est représentée comme due à la ruse (1). Ce texte est significatif. Il prouve à l'évidence que. pendant les guerres civiles du XIVe siècle, le parti aristocratique ou, si l'on veut, le parti léliard, avait adopté en Flandre, sur la célèbre bataille, la version courante chez ses alliés de France. Rien d'étonnant dès lors si, après la victoire de ce parti et l'écrasement définitif de la démocratie à Roosebeke, on voit cette version régner en maîtresse et faire disparaître jusqu'au souvenir de la tradition nationale. Deux textes rédigés à la fin du XIVe siècle nous montrent son triomphe. Le premier est l'Istore et Chroniques de Flandres (2), l'autre, la chronique latine publiée par M. Kervyn de Lettenhove, sous le titre de Chronique de Berne (3). Dans ces deux relations de la bataille, d'ailleurs étroitement apparentées, rien ne rappelle plus le récit de van Velthem ou du moins de Clairmarais. Au lieu de cette lutte héroïque, de ce combat corps à corps d'une poignée d'infanterie contre une chevalcrie innombrable. que se plaisent à raconter ces auteurs, on trouve ici, condensé en quelques lignes, le récit absolument différent de Geoffroi de Paris.

Adoptée en Flandre par l'historiographie en langue latine et en langue romane, la version française sur la bataille de Courtrai ne devait pas tarder à passer dans les textes slamands, c'est-à-dire dans l'historiographie popu-

<sup>(1)</sup> Chronique du religieux de Saint-Denis, éd. Roget de Belloguet, III, p. 12: la victoire de Courtrai non virtute sed perfidia et insidia gestum est.

<sup>(2)</sup> Istore et Chroniques de Flandres, éd. Kervyn de Lettenhove, I. 234.

<sup>(3)</sup> Ibid., p. 476.

laire. La défaite du parti national, l'influence intellectuelle de la France, toute-puissante depuis l'avenement de Philippe le Hardi, expliquent facilement ce phénomène. Les vieux auteurs flamands furent négligés, on cessa de lire van Velthem, la connaissance du français se généralisa. J'ai montré précédemment que la Riimchroniik van Vlaenderen n'est, pour la plus grande partie, que la traduction des chroniques dites de Baudouin d'Avesnes (1). C'est un fait du même genre, mais plus significatif encore, que la présence, dans la chronique flamande de Jean de Dixmude, de la pure tradition française sur la bataille de Courtrai. Tandis que l'Istore et Chronique de Flandre et la chronique de Berne reproduisent les données de Geoffroi de Paris, c'est la narration du bourgeois de Valenciennes qu'a suivie Jean de Dixmude. Avec lui et avec l'auteur anonyme du récit de la guerre entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre, il adopte l'existence de fossés artificiels garnis de chausse-trapes où vient culbuter et se prendre la chevalerie (2). Il importe peu, après cela, que le texte flamand contienne des détails d'origine évidemment populaire, qu'il représente l'expédition de Robert d'Artois comme une croisade, qu'il se plaise à raconter l'épisode pittoresque du moine de Ter-Doest (3). Ce ne sont là que

<sup>(1)</sup> Bullet. Comm. Roy. Hist., 1888, p. 346.

<sup>(2)</sup> Jan van Dixmude, Chronike ende Genealogie, etc. éd. J.-J. Lambin, pp. 162-178.

<sup>(3)</sup> Jean de Dixmude fait figurer dans l'armée française les rois de Malte et de Majorque. Il faut croire qu'il aura inconsciemment intercalé, dans son récit de la bataille de Courtrai, ce qu'il aura appris de Jayme d'Aragon qui, en 1349, équipa, avec l'aide du roi de France, une armée pour recouvrer son royaume de Majorque.

des survivances d'une tradition nationale oubliée. Entre la tradition de van Velthem et celle de Jean de Dixmude il n'y a plus rien de commun.

Il serait sans intérêt de continuer cette revue, peutêtre déjà trop longue, de textes qui se répètent tous. L'introduction du récit du bourgeois de Valenciennes dans la chronique de Jean de Dixmude consacre, en effet, le triomphe définitif de la version française en Flandre sur la version nationale. Celle-ci, désormais, jusqu'à notre siècle, restera ignorée. L'Excellente Cronijke et Despars reproduisent tous deux le récit de Jean; Meyer le combine avec les données de Villani. Depuis, la plupart des modernes n'ont guère fait que le répéter. C'est lui que l'on trouve aujourd'hui encore dans presque tous les manuels d'histoire nationale : c'est lui enfin que la peinture et la gravure flamandes ont popularisé de nos jours.

# Règles d'utilisation des copies numériques d'oeuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes protection, utilisation et reproduction.

#### Protection

#### Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les oeuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

## Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

#### 3 Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <a href="http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf">http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf</a>> qui permet d'accéder au document; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

#### Utilisation

#### 4 Gratuité

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'usager se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

#### 5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles, Courriel : bibdir@ulb.ac.be

#### 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

### 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

### 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

### Reproduction

## 9. Sous format électronique

Pour toutes les <u>utilisations autorisées</u> mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

## 10. Sur support papier

Pour toutes les <u>utilisations autorisées</u> mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### 11 Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.